

Guide de pratique pour les innovateurs

Partenariats d'innovation dans le RSSS

1.1 À qui s'adresse ce guide?

Vous êtes un innovateur issu des milieux de la recherche, de la clinique, du communautaire ou de l'industrie? Vous êtes un membre du personnel d'un établissement de santé ou un usager partenaire et vous désirez co-développer, en partenariat avec le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), une solution à un besoin organisationnel, technologique, social ou autre, et vous souhaitez consolider une équipe projet? Alors ce guide s'adresse à vous!

1.2 Pourquoi un guide pour les innovateurs?

Votre rôle d'innovateur est crucial, car vous faites partie du premier maillon d'une chaîne qui vise à relier une solution innovante à un besoin défini ou à un milieu preneur. Il importe donc d'aider les innovateurs en leur offrant un outil adapté au contexte actuel québécois de l'innovation en santé. Dans le présent guide de pratique, vous trouverez des balises visant à vous préparer au processus de priorisation et de sélection des innovations préconisées au sein des établissements, tel que présenté dans le rapport *Structures et de la gestion des partenariats d'innovation dans le réseau de la santé et des services sociaux*¹ du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL). Le guide de pratique est divisé en trois volets : établissement, projet et administratif. Il reprend les trois volets de l'arbre décisionnel proposé aux établissements, en ressortant les points saillants pour vous, qui avez un projet d'innovation à proposer à un établissement du RSSS.

Équipe de conception du guide

- Guy Charron, Ph.D., conseiller principal en innovation, Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR)
- Josianne Crête, Ph.D., conseillère à la mission universitaire, DEUR
- Annie-Kim Gilbert, Ph.D., directrice, DEUR
- Christine Maltais, Ph.D., conseillère en évaluation et innovation, DEUR

Organisme subventionnaire

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Projet mené en collaboration avec la Table nationale des directeurs de la recherche du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Citation suggérée

Partenariats d'innovation dans le RSSS : Guide de pratique pour les innovateurs. Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2023.

Note

Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

VOLET - Institutionnel

Le premier volet du processus décisionnel correspond à identifier si le projet d'innovation est susceptible d'apporter un impact positif en réponse à un besoin identifié par l'établissement.

Comment identifier l'établissement auquel proposer un partenariat pour réaliser notre projet d'innovation ?

- ▶ Assurez-vous de bien connaître le besoin auquel peut répondre votre innovation.
- ▶ Une fois ce besoin identifié, informez-vous sur les soins et services offerts par les différents établissements du RSSS (mandats, clientèles desservies, etc.) ainsi que sur les priorités et orientations stratégiques de ces établissements.
- ▶ Évaluez la correspondance entre le besoin auquel votre innovation répond et les besoins priorités ou intérêts particuliers de l'établissement, ceci vous guidera sur le potentiel que votre projet soit accepté et priorisé.

Que devons-nous fournir à l'établissement à qui nous voulons proposer un partenariat ?

- ▶ Chaque établissement a des attentes précises différentes, mais il faut habituellement avoir un descriptif de votre projet sous une forme suffisamment détaillée pour en permettre l'évaluation, ce qui inclut le besoin auquel répond l'innovation, les moyens d'y répondre et l'identité du gestionnaire principal de projet.

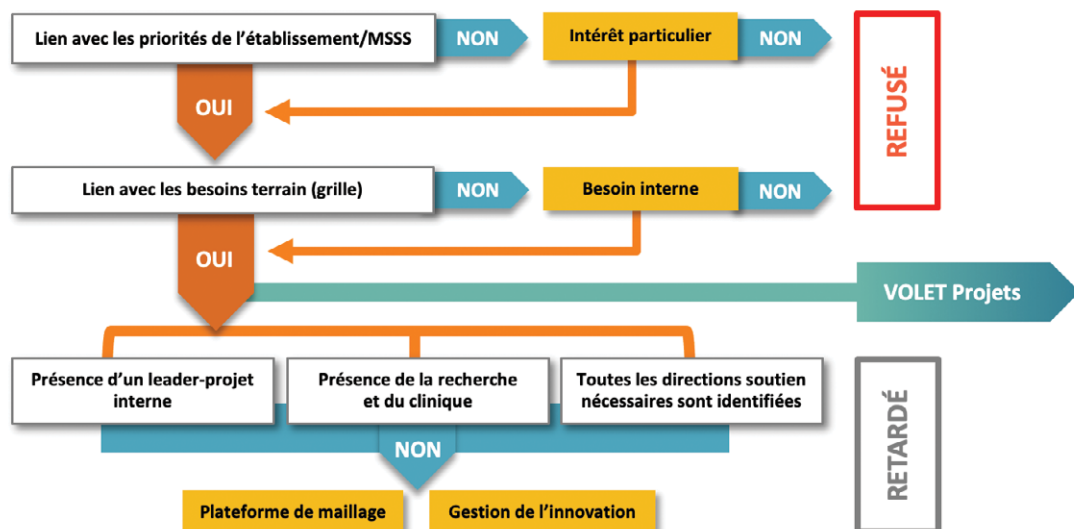
Est-ce que l'établissement peut nous aider dans l'élaboration des détails du projet, afin de l'orienter plus directement vers la réponse aux besoins identifiés sur le terrain ?

- ▶ Notez que les établissements ont d'abord et avant tout le rôle de décider quel projet sera réalisé entre leurs murs. Toutefois, lorsqu'un projet présente un potentiel intéressant, sans être prêt à être exécuté, les établissements auront l'ouverture de vous offrir du soutien afin de favoriser l'actualisation du projet.
- ▶ Prenez contact avec l'établissement ciblé pour connaître les modalités qui lui sont propres, selon votre projet.

Quels acteurs clés internes devons-nous impliquer au moment d'initier les démarches avec un établissement ?

- ▶ Identifiez rapidement un gestionnaire de projet dans l'établissement. Ceci permettra de faciliter la navigation interne à travers les processus et procédures de réalisation de projets d'innovation, qui sont propres à chaque établissement.
- ▶ Au besoin, référez-vous au gestionnaire de l'innovation de l'établissement qui pourra à la fois vous guider dans les processus et procédures pour réaliser votre projet dans un établissement visé, ainsi que pour identifier les parties prenantes à mobiliser.
- ▶ Impliquez les parties prenantes, voici quelques idées : recherche évaluative, milieu clinique, directions de soutien technique (informatique, services techniques, etc.) et administratives (contrats, finances, etc.) concernées.

FIGURE 1
Arbre décisionnel
VOLET INSTITUTIONNEL



Le deuxième volet consiste à compléter l'équipe projet et à mettre en place une structure intégrée de gestion de projet.

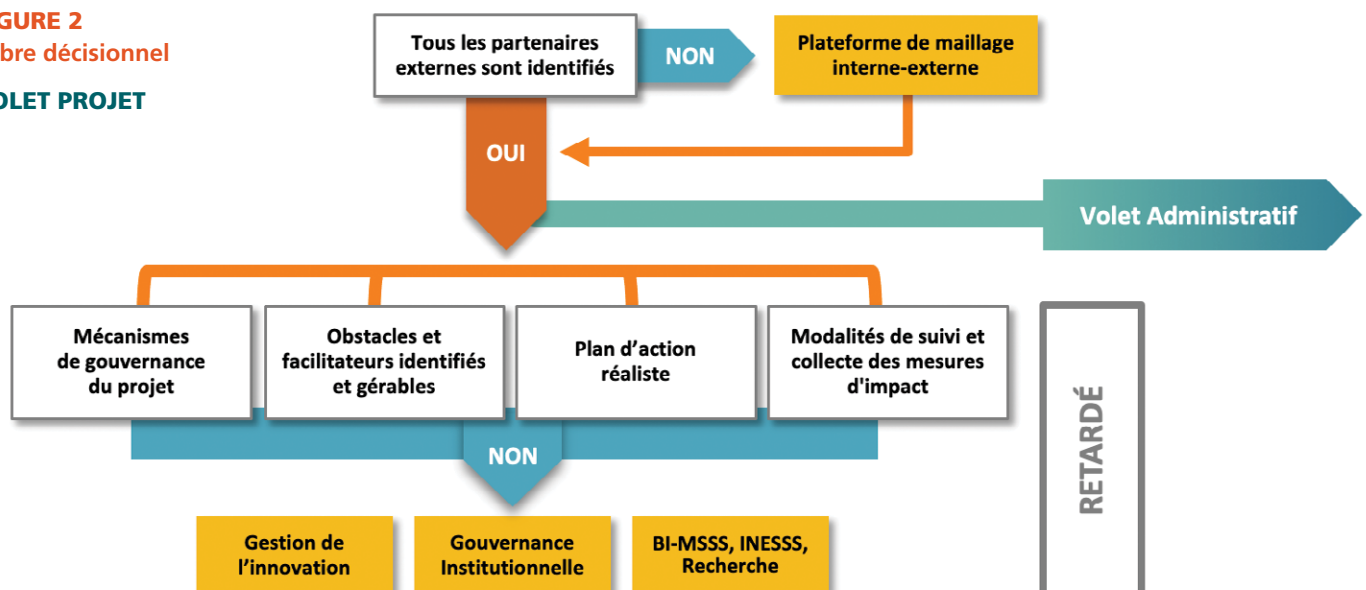
Quels partenaires externes devons-nous mobiliser dans un partenariat avec un établissement du RSSS pour la réalisation d'un projet d'innovation?

- ▶ Assurez-vous d'avoir une équipe projet complète. Pour y arriver, il faut non seulement s'adjoindre des partenaires internes à l'établissement, mais aussi les parties prenantes concernées externes, par exemple l'entreprise privée, des associations communautaires, un usager partenaire, ou encore, des fondations.
- ▶ Identifiez les parties prenantes internes et externes à votre projet, ce qui vous permettra de compléter la formation de votre équipe projet et d'avoir un meilleur regard sur le potentiel de votre innovation, ainsi qu'une estimation plus juste de sa valeur.

Quelles sont les actions à entreprendre une fois que l'équipe projet est complète?

- ▶ Entendez-vous, tous les membres de l'équipe projet, sur les modalités de gouvernance à mettre en place pour la durée du projet.
- ▶ Ensemble, identifiez les obstacles et facilitateurs quant au budget, aux ressources, à l'agenda, ou à tout autre facteur important à la réussite de votre projet. Tentez de trouver une solution pour faire face aux obstacles en vous appuyant sur les facilitateurs.
- ▶ Discutez des grandes étapes de réalisation du projet entre membres de l'équipe projet, afin d'élaborer un plan d'action réaliste. Cela permettra de distribuer les tâches, élaborer un calendrier de projet et, de façon plus générale, assurer la mise en place des conditions gagnantes pour la réalisation de votre projet. Le plan d'action élaboré doit être révisé périodiquement pour s'adapter aux réalités rencontrées.
- ▶ Prévoyez les modalités de suivi et de collecte des indicateurs d'impact, le cas échéant. Ces indicateurs seront fort utiles au moment de la diffusion de votre projet, si vous souhaitez en démontrer la valeur.

FIGURE 2
Arbre décisionnel
VOLET PROJET



3 VOLET - Administratif et diffusion

Le troisième et dernier volet concerne les étapes administratives à traverser pour réussir la réalisation de votre projet d'innovation.

Quelles autorisations devons-nous obtenir pour réaliser notre projet d'innovation ?

- ▶ Prévoyez des ententes contractuelles pour tout partenariat, échange de données, partage de propriété intellectuelle ou autres préoccupations légales.
- ▶ Planifiez une entente budgétaire étant donné les coûts associés à la réalisation d'un projet d'innovation.
- ▶ Anticipez que, si votre projet a une composante de recherche, vous devez passer par la triple évaluation (éthique, scientifique et de convenance) afin d'avoir l'autorisation par la personne formellement mandatée d'amorcer votre projet dans l'établissement.

Comment assurer la plus grande diffusion possible de notre projet d'innovation et de ses impacts positifs sur les soins et services dans le RSSS ?

- ▶ Identifiez les milieux preneurs potentiels dès que possible.
- ▶ Élaborez rapidement un plan de diffusion des résultats de votre projet (p. ex. public cible, outils de diffusion, objectifs de diffusion, matériel à diffuser, etc.), et maintenez ce plan de diffusion à jour.
- ▶ Prévoyez un budget pour la diffusion de votre projet et de ses indicateurs d'impacts. Ce budget devrait aussi inclure les ressources pour la rédaction des guides d'implantation, la formation des parties prenantes et des milieux preneurs éventuels.

Qui sont nos alliés pour ces étapes administratives ?

- ▶ Tout au long du processus de partenariat avec le RSSS, vos meilleurs alliés sont le Bureau de l'innovation du MSSS, la structure de gestion de l'innovation en place dans l'établissement visé et les équipes d'implantation internes à l'établissement. N'attendez pas pour les contacter!

FIGURE 3
Arbre décisionnel

VOLET ADMINISTRATIF

